



TULLE GAGNE DES HABITANTS



20 MARS 2022

NOUVEAU PARCOURS | **5KM** DÉPART 10H ET ARRIVÉE STADE ALEXANDRE CUEILLE
SEMI-MARATHON

INSCRIPTIONS : OK-TIME.FR



WWW.TULLEAC.FR

RENS : 06 84 46 24 24

30^{ÈME}

QUALIFICATIFS CHAMPIONNAT DE FRANCE
2 COURSES LABELLISÉES

TULLE SEMI-MARATHON





éditorial

Renaissance et reconnaissance pour l'hôpital



BERNARD COMBES,
MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



Ce sera comme si on lui greffait un cœur et des poumons tout neufs : le Centre hospitalier de Tulle devrait bénéficier, au cours de ces prochaines années, de la plus importante opération de rénovation et de modernisation depuis sa construction il y a 50 ans. Une opération à la fois immobilière, avec notamment l'implantation d'un bâtiment neuf, et médicale avec le renforcement des équipes de chirurgiens.

Ce sont à la fois les nécessités et l'opportunité qui m'ont conduit, en tant que président du Conseil de surveillance de l'hôpital et avec la direction de l'établissement, à engager ce grand projet vital pour la ville, pour toute la moyenne Corrèze et même au-delà.

L'opportunité parce que l'Etat, dans le cadre du « Ségur de la santé », va pouvoir s'engager massivement dans le financement de cette opération évaluée à environ 90 millions d'euros. Les nécessités parce que le bâtiment principal, les chambres, les locaux de soins et leur répartition ont été conçus il y a 50 ans. Ainsi, les chambres de ce bâtiment ne sont pas équipées de salle-de-bains ; les chambres individuelles sont très peu nombreuses ; les chambres et les sanitaires ne répondent pas aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées ; le bâtiment n'est pas équipé de climatisation et les façades et les fenêtres sont dépourvues d'isolation, ce qui entraîne des dépenses de chauffage très élevées...

Cette vétusté a pour conséquence de dégrader les conditions d'hébergement et aussi les conditions de travail de tout le personnel qui intervient dans ce bâtiment.

AU MOINS 80% DE CHAMBRES À UN LIT

L'entreprise de rénovation consistera d'abord à mettre aux normes tous les locaux. Il s'agira aussi de réorganiser la répartition des espaces de soins pour une meilleure efficacité et de dissocier les flux des urgences, des consultations, des visiteurs et des livraisons.

L'objectif sera également de favoriser le développement de l'activité ambulatoire, aussi bien chirurgicale que médicale, d'améliorer le confort d'hébergement avec au moins 80% de chambres individuelles, ainsi que des chambres adaptées pour les personnes à mobilité réduite.

Le projet prévoit une extension du bâtiment principal, qui accueillera les consultations, un bloc opératoire et un bloc d'accouchement rénovés, ainsi qu'une unité d'hospitalisation qui devra permettre la réalisation des travaux de restructuration du bâtiment principal. En outre, un petit bâtiment ancien sera démoli pour laisser place à la construction de locaux indépendants pour la psychiatrie adulte, avec des espaces extérieurs protégés.

Cette grande opération de modernisation concernera aussi les sites du Chandou et des Neuf-Pierres, où il est prévu notamment d'augmenter les capacités d'accueil.

PARKINGS

Un service dédié

Créé en 2017, le Service Public Industriel et Commercial assure la gestion des parkings silos et l'exploitation des parkings de surface équipés de barrière.

Depuis le 29 novembre, il assure, en plus, la gestion et l'entretien du parking Péri suite aux travaux de réhabilitation et à sa mise en paiement. L'accueil du service est désormais basé au 10 rue Félix-Vidalin, dans les locaux du service vie municipale et sécurité (rez-de-chaussée).

Simon Nothias, le responsable, assure les permanences pour la prise d'abonnement et veille à la sécurité des sites grâce à une nouvelle salle de contrôle. « Omer Annette est le référent du parking Saint-Pierre et Kévin Pédandola du parking Péri. Ils assurent l'entretien, la gestion et ils renseignent les usagers en cas de besoin. Ils sont aussi référents vis-à-vis des prestataires et lors des visites techniques ce qui permet d'avoir un suivi sur nos installations (commissions de sécurité, interventions techniques...), explique le responsable. A tour de rôle, nous effectuons des astreintes téléphoniques et physiques. Nous assurons le suivi et l'entretien de tous les sites chaque semaine (collecte des machines, nettoyage...). Depuis la mise en paiement du parking Péri, nous avons plus que doublé le nombre d'abonnés ». En 2022, les agents ont été équipés de deux auto-laveuses pour assurer l'entretien des parkings silos, un vrai plus quand on sait qu'ils devaient auparavant nettoyer manuellement les sols des différents étages. Cette machine permet aussi les jours de pluie d'aspirer l'eau et donc de sécuriser les déplacements des piétons dans les parkings. Cette modernisation des équipements apporte un confort supplémentaire aux usagers. A ce jour, le parking Saint-Pierre compte 130 abonnés, 200 au parking Péri et 70 au parking barrière de Souletie (en plus des abonnés des parkings de la médiathèque, du Pas Roulant et de la rue du Tir).

 10 rue Félix-Vidalin, 05 55 26 64 63 - accueil du lundi au vendredi 9h à 12h et 13h à 17h.



RAPPEL

ZONE 30 : ON LEVE LE PIED !

Depuis le 1^{er} décembre, la ville de Tulle a étendu les zones à 30 km/h à l'ensemble des axes situés au bas de la ville.

Cette mesure vise à améliorer le cadre de vie des habitants du centre-ville, à faire diminuer le bruit et l'émission de particules fines et surtout à sécuriser davantage ces axes très fréquentés... le tout sans bouleverser la vie des automobilistes puisque la vitesse moyenne actuelle constatée à Tulle est de 27 km/h. Une signalisation a déjà été installée en novembre, elle sera complétée ce mois-ci par un marquage au sol afin de sensibiliser davantage les automobilistes. Pour rappel, la zone concernée s'étend de la médiathèque intercommunale à Citéa, à laquelle s'ajoutent le campus universitaire, le Trech, l'avenue de Ventadour et la rue Anne-Vialle.

Ça s'est passé à Tulle



Le Comité régional Handisport a animé en janvier une séance autour des sports de précision. (Photo fournie)

ELECTIONS 2022

PENSEZ AUX PROCURATIONS !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur inscrit dans une commune A peut donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B.

Pour les prochaines élections prévues en 2022, présidentielles et législatives, un électeur peut désormais donner une procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. L'établissement de la procuration est gratuit. Cependant, cette démarche doit être faite le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et ceux de validation via le Répertoire Electoral Unique par l'INSEE. Pour établir une procuration, l'électeur doit communiquer son Numéro National d'Electeur (NNE) et celui de son mandataire (inscrit sur la carte d'électeur).

 **Téléprocédure sur www.maprocuration.gouv.fr ou formulaire disponible au commissariat ou en gendarmerie.**

CENTRE DES NEUF PIERRES

Initiation au handisport

Cet établissement rattaché au Centre hospitalier propose des activités physiques adaptées aux patients orthopédiques et neurologiques.

En plus des activités destinées à la rééducation et à la réadaptation des patients, Rabia Choug, professeur d'activités physiques adaptées, organise les lundis après-midi au Centre culturel et sportif des séances d'activités physiques adaptées : « j'anime des ateliers pour d'anciens patients et des personnes hospitalisées aux Neuf Pierres. Cette année, je leur propose en plus quatre après-midi autour du handisport en partenariat avec le Comité Régional Handisport de Nouvelle-Aquitaine, explique la professeure. Ils ont pu découvrir d'autres sports et surtout bénéficier d'équipements spécifiques pour pratiquer, par exemple, des sports d'opposition, collectifs ou encore du sport de précision avec la Boccia ou la sarbacane ». Le handisport est un sport dont les règles ont été aménagées pour qu'il puisse être pratiqué par des personnes ayant un handicap physique ou sensoriel. Rabia Choug constate que malheureusement le handisport est encore peu développé en Corrèze car peu de clubs bénéficient d'équipements ou de matériels adaptés.

En partenariat avec la Ville, le Centre des Neuf Pierres souhaite impulser une nouvelle dynamique autour du handisport pour sensibiliser le grand public et surtout mobiliser les clubs sportifs de Tulle. Une rencontre est prévue à l'initiative de la mairie dans le cadre de Terre de Jeux 2024 pour mettre en place un programme d'animations sportives tout public et développer des actions handisport. Les associations sportives peuvent d'ores et déjà contacter Farid Hamida, du service des sports, pour de plus amples renseignements (05 55 20 21 27).

 www.handisport-nouvelleaquitaine.fr



VISITE DE CHANTIER

Les travaux se poursuivent dans cette future résidence multigénérationnelle au 27 rue Jean-Jaurès. Les élus et les partenaires ont pu découvrir une partie des 11 logements en cours de construction (T2 et T3 de 40 à 78m²). La société Polygone estime la fin des travaux pour juin avec une mise en location dès le mois de septembre.

Les petits nouveaux



BAMBIN DU COIN

Julie Lapouge ouvre un nouveau concept store dédié aux enfants de 0 à 6 ans. Puériculture, cadeaux de naissance, accessoires et jeux en bois de marque française ou européenne sont mis en valeur dans cette boutique unique.

128 avenue Victor-Hugo

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h



BOUYGUES TÉLÉCOM

Emeline Bordas et son équipe sont toujours à l'écoute ! Elles conseillent, informent et orientent les clients dans leur choix de téléphone, de forfait, de box internet, d'accessoires et de services à la personne.

49 avenue Victor-Hugo

05 19 59 12 40

Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h



LA MAIN DANS L'VRAC

Marilyn Verdier et **Emilie Dumon** innovent avec ce magasin dédié à la vente en vrac de produits alimentaires sucrés, salés, frais, de produits d'entretien, d'hygiène et cosmétiques. Elles misent sur les produits locaux et les accessoires zéro déchets pour séduire la clientèle.

21 avenue Winston-Churchill

09 83 22 82 79

Ouvert du lundi au samedi 9h à 18h30



VERSION PATRIMOINE

Pierre Laurent et **Aurélie Auberty**, conseillers en gestion de patrimoine et **Nicole Soubiron**, agent immobilier, forment un trio performant pour conseiller les professionnels et les particuliers dans le domaine de l'immobilier, du droit et de la fiscalité.

124 avenue Victor-Hugo

05 55 29 23 50

Ouvert du lundi à vendredi 9h à 12h et 14h à 18h

version-patrimoine.com



JOURNÉE PORTES OUVERTES

Le Campus Connecté a ouvert ses portes en janvier pour faire la promotion de cette nouvelle offre de formation. Depuis Tulle, les étudiants ou les personnes en reconversion professionnelle peuvent suivre toutes les formations de l'enseignement supérieur pouvant être réalisées à distance (BTS, DUT, Licence, Master...), en France et même à l'étranger.



CASA ZECCHINON

Dans le showroom de **Stéphane Perez**, les clients peuvent découvrir des produits d'aménagement originaux et haut de gamme de fabrication italienne. Le cuisiniste et professionnel de l'agencement intérieur propose une collection sur-mesure pour toute la maison.

9 route de Brive

06 81 15 20 30

Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h30 à 12h et 14h à 18h30. Samedi 8h30 à 12h (après-midi sur rdv)

casa-zecchinon-tulle.fr



CRÉDIT MUTUEL

François Niarfeix et son équipe ont quitté le Tréch pour cette agence moderne et accessible. Les automates de dépôts et de retraits sont désormais accessibles 24h/24. Cette agence propose également des services d'expertises : patrimoine, professionnelle et agricole.

14 avenue Winston-Churchill

05 55 17 94 43

Ouvert du mardi au vendredi 9h à 12h et 14h à 18h, jeudi ouverture à 10h et samedi 9h à 12h30

www.creditmutuel.fr



MAXI ZOO

Nos compagnons à quatre pattes sont rois dans les 250 m² de cette animalerie : alimentation, friandises, jouets, produits de soins et d'hygiène... plus de 7000 références sont mis en rayon par **Laura Bordas** et son équipe.

ZI Mulatet

05 87 46 70 60

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et 14h à 19h, samedi 9h30 à 19h

www.maxizoo.fr



BIOCOOP

Produits bios et locaux, **Emmanuel** et **Christine Roche** mettent un point d'honneur à valoriser les circuits courts. Les clients apprécient le large choix de produits en vrac, le rayon fromage et charcuterie à la coupe et le pain frais vendus dans cette coopérative.

12 quai de la République

05 55 20 10 55

Ouvert du mardi au samedi 9h30 à 19h

www.biocoop-tulle.fr



RÉAMÉNAGEMENT PAYSAGER

Les Espaces verts ont procédé à la coupe de trois peupliers morts au niveau de l'aire de co-voiturage de Saint-Adrian. Cet abattage intervient dans un projet plus global de réaménagement paysager : neuf noisetiers de Byzance seront replantés sur la partie haute et la haie va être remplacée par une lisse en bois.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

BELOTE

L'association Collines des Fages organise son traditionnel concours de belote. Entrée 9€, Pass sanitaire obligatoire

SAMEDI 5 MARS à 20h30, à l'école Clément-Chausson

CAFÉ DES AIDANTS

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ? L'Adapei reprend ses rendez-vous d'échanges avec une rencontre sur le thème : « La culpabilité de l'aidant »

VENDREDI 11 MARS de 14h30 à 16h aux Bains douches Numériques, 1 Place Martial-Brigouleix

PORTES OUVERTES

Les CFA Bâtiment, de l'Industrie et des 13 Vents ouvrent leurs portes samedi 26 mars de 8h30 à 12h30. Venez découvrir leurs formations en alternance ou en continu et échanger avec les formateurs.

Ils proposent également les « Mercredis des métiers » les **9, 16 ET 30 MARS** de 14h à 17h sur chaque site.

GRANDE DICTÉE

Le club AGORA Tulle organise une « grande dictée » ouverte à tous (à partir de 10 ans, durée 1h30, adaptée pour les plus jeunes). Les bénéfices de cette action seront reversés à la Ligue contre le Cancer. Entrée 5 €, Pass sanitaire obligatoire

SAMEDI 26 MARS à 15h, salle Latreille bas



○ Impasse du Rioubey. Les habitants ont nettoyé et aménagé un petit espace vert pour agrémenter le quartier.

ENVIRONNEMENT

Permis de végétaliser

Depuis un peu moins d'un an, la municipalité a mis en place un dispositif intitulé le permis de végéTull'iser.

Plusieurs jardiniers volontaires se sont déjà manifestés pour fleurir une place, un espace vert ou un pas de porte comme par exemple Impasse du Rioubey, où les habitants se sont approprié une partie de l'espace vert. « L'objectif est à la fois esthétique et environnemental, précise Magalie Mas, référente du dispositif. La végétalisation permet de rafraîchir l'air en été, d'embellir l'espace urbain, de favoriser la biodiversité et d'offrir la possibilité à chaque Tulliste d'entretenir un petit bout de terre ». Pour rappel, ce permis est délivré gratuitement à tous les habitants (formulaire en mairie ou sur le site www.agglo-tulle.fr), et les demandes sont étudiées par les services municipaux en charge du dossier (état des lieux, faisabilité, sécurité des usagers,...). Si tout est conforme, le permis est octroyé pour un an renouvelable et la Ville peut fournir du terreau et des végétaux. Les jardiniers amateurs s'engagent de leur côté à assurer la réalisation de leurs projets et à entretenir leurs plantations.



RECYCLAGE VERT

L'opération collecte de sapins a permis cette année de récolter 246 conifères sur les huit points de collecte. Les résineux ont été broyés sur place par le Service Collecte et valorisation des Déchets de Tulle agglo. Le paillis de broyat a ensuite été distribué aux habitants, car malgré une mauvaise réputation, celui-ci est très nutritif pour le sol (apport en potassium, macrofaunes et vers de terre).



QUARTIER DU TRECH

De toile à moi

Gabrielle Brouwer, artiste-peintre, vient de poser ses toiles et ses pin-ceaux au 14 rue Riche.

Un nouvel atelier plus grand et plus visible, l'occasion pour l'artiste d'exposer et de vendre ses œuvres. Pour Gabrielle Brouwer, il s'agit avant tout d'un endroit de partage avec le public bien sûr mais aussi avec d'autres artistes qu'elle invite à exposer.

Elle partage par ailleurs ce lieu avec d'autres créateurs comme Françoise Ballon, tisserande, qui présente ses créations réalisées à partir de différentes techniques comme le collage, et Pascal Lidove, spécialisé dans le travail du cuir (bracelets, ceintures...).

Paysages, portraits, peinture sur tissus, etc. il y en a pour tous les goûts et à tous les prix.

 Ouvert mercredi, jeudi et vendredi 14h à 18h et samedi toute la journée. Entrée libre



CIRCUIT COURT

LA MINI-RUCHE DE TULLE

Depuis un an, « La Ruche qui dit oui » s'est implantée dans la ville préfecture afin d'offrir un nouveau point de distribution à ses abonnés.

Légumes, œufs, yaourts, fromages, savons, boissons... en un clic, les abonnés peuvent faire leurs achats sur le site de la Ruche de la Clauzade et se faire livrer leurs paniers à Tulle, le jeudi entre 17h30 et 18h30. Une quarantaine de producteurs locaux sont engagés dans cette organisation conviviale. Installée au 22 quai de Rigny, la Mini-ruche de Tulle permet de toucher une nouvelle clientèle, de répondre à une attente des consommateurs de plus en plus soucieux de leur alimentation et de favoriser les circuits courts.

 Inscription gratuite sur le site La Ruche qui dit oui (Saint-Germain-les-Vergnes), paiement en ligne, pour une livraison le jeudi.



TRAVAIL D'ÉQUIPE

Le chantier d'insertion du pôle espaces publics est intervenu avenue de la Bastille pour retirer le lierre qui avait envahi les garde-corps. Nettoyage, désherbage, ces agents contribuent à l'embellissement des quartiers et complètent le travail des équipes techniques de la Ville.

Premier trimestre validé

Depuis la rentrée de septembre, la Ville de Tulle innove avec le Campus junior destiné aux enfants scolarisés dans les écoles publiques.

Ce nouveau dispositif gratuit permet de proposer une matinée éducative, le mercredi matin, dans le cadre du passage à la semaine de 4 jours. Sébastien Valette, responsable du Campus junior, revient sur le premier trimestre d'activités : « 182 enfants (cycles 1, 2 et 3) ont participé aux activités proposées par la mairie sur la période de septembre à janvier. Une dizaine d'associations se sont mobilisées pour animer les différents temps en partenariat avec les services de la mairie ». Gymnastique, arts plastiques, escalade, street art, poterie, découverte des musiques actuelles... les enfants ont pu s'initier à des activités sportives, culturelles, environnementales et surtout bénéficier d'une continuité pédagogique tout au long du trimestre.

« Il ne s'agit pas d'un mode de garde ponctuel, mais bien d'une inscription à un cycle d'apprentissage. Les enfants choisissent une activité qu'ils doivent suivre tout le trimestre, insiste le responsable. Nous avons 18 groupes à répartir sur différents sites : Joliot-Curie, Centre culturel et sportif, Conservatoire, boulodrome... la mairie a mis à disposition les équipements sportifs et les salles d'activités, un vrai plus pour les intervenants qui bénéficient aussi de la présence du personnel municipal ». Un projet pédagogique a été établi par



les associations pour chaque activité et par tranche d'âge afin de favoriser les apprentissages. Un budget d'environ 9 000€ a été alloué par la collectivité au 1^{er} trimestre afin de rémunérer les intervenants, auquel s'ajoutent les transports, l'occupation des salles et le temps des agents municipaux. « Nous travaillons avec la plupart des associations depuis plusieurs années et nous avons dû faire des choix pour mettre en place rapidement le 1^{er} cycle d'apprentissage. Nous essaierons d'en faire intervenir le plus possible sur les trois périodes. Certaines viennent même gratuitement comme l'association Lire et faire Lire qui a animé la lecture de

contes pour les petits (cycle 1) ».

La plupart des enfants se sont inscrits pour le cycle suivant, ainsi que de nouvelles familles intéressées par les activités proposées. Sébastien Valette, quant à lui, planche déjà sur le programme du 3^e trimestre qui sera orienté sport et activités de plein air afin de profiter du retour des beaux jours (programme sur www.agglo-tulle.fr).

 **Inscription obligatoire pour participer aux activités du mercredi matin (en ligne sur le Portail Familles : services-agglo-tulle.fr). Si votre enfant poursuit sa journée au Chambon, vous devrez procéder à une seconde inscription auprès du Centre de loisirs.**



DÉFILÉ ET GOURMANDISES

Le Lions Club de Tulle a organisé une soirée dans le cadre du salon du chocolat au profit des associations partenaires. Ce défilé, chorégraphié par Pascal Broussole de l'UNEC 19, a mis en avant le savoir-faire des apprentis du CFA accompagnés par l'Association des Maîtres Artisans et Maîtres d'Art à travers un défilé de robes et de coiffures suivi d'un défilé chocolat haute couture.

RESTAURATION SCOLAIRE**UN NOUVEAU DIRECTEUR
À LA CUISINE CENTRALE**

Depuis le 1^{er} octobre, l'équipe de la cuisine centrale est au complet avec l'arrivée de Jérôme Desvals.



Le Toulousain compte bien mettre à profit ses 23 années dans la restauration collective en gendarmerie pour son nouveau poste : « depuis mon arrivée, j'ai entrepris un travail de modernisation des outils administratifs pour faciliter certaines démarches en interne, explique le directeur. Je souhaite également poursuivre le travail engagé en termes de qualité des repas et d'approvisionnement ». Depuis le 1er janvier, la loi EGalim oblige la restauration collective à s'approvisionner avec au moins 50% de produits issus de l'agriculture biologique ou locaux. Parmi ces 50% de produits répondant à un gage de qualité, au moins 20% doivent être d'origine biologique. La Ville répondait déjà à ces critères puisque 31% des produits servis par la cuisine centrale sont bios. « Depuis la rentrée de septembre, nous servons un repas végétarien par semaine pour répondre à la réglementation et nous réfléchissons déjà à la suppression du plastique à partir du 1^{er} janvier 2025 notamment pour nos contenants qui servent au transport des plats. Le renouvellement des marchés publics m'a permis de développer la procédure d'approvisionnement et ainsi, de pouvoir faire appel à plus de petits producteurs pour favoriser les circuits courts et surtout garantir nos besoins ».

CIMETIÈRES**Un nouvel ossuaire à Cueilie**

Chaque année, la Ville procède à des reprises de concessions dans les cimetières de Cueilie et du Puy Saint-Clair.

Ces procédures sont encadrées par le code général des collectivités territoriales. Il en existe deux : lorsque la concession en cause est temporaire et expirée depuis plus de deux ans, ou lorsque la concession est perpétuelle et en état d'abandon. A Tulle, dans le cadre d'une reprise de concessions temporaires, une information est faite un mois avant par voie d'affichage en mairie et sur site. Les concessionnaires ou leurs ayants-droits ont deux ans pour renouveler la concession après expiration. Un agent du service cimetière assure en parallèle un travail de recherche afin de retrouver des ayants-droits. Cette démarche n'est pas obligatoire mais la mairie souhaite la maintenir par respect pour les familles des défunts. A l'expiration des concessions temporaires (attribuées pour une durée de 30 ou 50 ans), la municipalité reprend possession du terrain. Les restes mortels sont alors recueillis par un opérateur funéraire désigné par le maire et ré-inhumés dans l'enceinte du cimetière, à l'ossuaire.

Tulle possède 5 ossuaires (1 à Cueilie et 4 au Puy Saint-Clair). Celui du cimetière de Cueilie étant complet, la Ville profite d'une reprise de concession non renouvelée (section F) pour en créer un nouveau. Cet ossuaire pourra accueillir une cinquantaine de reliquaires tous munis d'une plaque d'identification. Un registre recense l'ensemble des défunts présents dans les ossuaires, il est consultable sur site.

Pour mettre en œuvre la reprise d'une concession perpétuelle en état d'abandon, il faut que plusieurs critères soient réunis : la concession doit dater d'au moins 30 ans, la dernière inhumation doit dater d'au moins 10 ans et la concession doit être en état d'abandon (pas d'entretien : végétaux débordants, affaissement). Les procédures de reprise de concessions temporaires et perpétuelles sont longues et coûteuses.

**DU BLEU EN HIVER**

Le festival a repris sa place au cœur de l'hiver pour le plus grand plaisir du public. Une programmation pleine de croisements esthétiques et d'innovations comme ici avec le groupe Bumcello à la salle des Lendemain qui Chantent.

SANTÉ

Une nouvelle IRM au Centre Hospitalier

Depuis le mois de décembre, l'hôpital de Tulle dispose d'un nouvel outil d'imagerie médicale unique en Limousin : une IRM dotée d'une intelligence artificielle.

Cet outil haut de gamme et ultra performant améliore la prise en charge du patient et la pertinence du diagnostic. « Cette IRM possède une base de données très conséquentes (100 000 cas). Elle nous permet désormais de comparer des images, comme par exemple dans le cas d'un cancer de la prostate. Nous pouvons fusionner les images de l'IRM et de l'échographie et ainsi localiser les cibles suspectes plus rapidement et intervenir de manière très précise. L'invisible devient visible », souligne le docteur Alexis Chebib, le chef du service de radiologie. Pour le médecin, cette technologie améliore considérablement la qualité du soin avec une durée des examens réduite pour les patients. Elle permet une approche révolutionnaire dans la détection et le suivi des cancers, pour les examens neurologiques et cardiaques.

Un véritable tournant technologique dont se félicite également Jean-Luc Soleihavoup, ingénieur biomédical : « nous avons pour obligation de changer ce type d'équipement tous les sept ans. Nous réalisons en moyenne 5 000 examens/an. Avec cette IRM dotée de l'intelligence artificielle, nous avons pu d'une part améliorer la qualité des images (x 3) mais aussi réduire les délais d'attente (30 examens/jour en moyenne aujourd'hui) ». Pour les manipulateurs en radiologie, l'équipement est ergonomique, le positionnement des patients est facilité, précis et permet de reproduire les coupes de certains examens, ce qui est utile pour les patients ayant besoin d'un suivi régulier.

Cet équipement IRM est évolutif, il reconnaît les organes et permet d'obtenir des images morphologiques et fonctionnelles. Une technologie de pointe au service des médecins et des patients.



Le Centre hospitalier de Tulle a déboursé 760 000€ pour l'achat de cette IRM avec IA, subventionné à hauteur de 100 000€ par l'Agence régionale de santé.

COLLECTE

DON DU SANG

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... Les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté ces dernières années.

L'établissement français se mobilise et organise des collectes de sang sur tout le territoire pour répondre à cette demande. Une collecte est organisée chaque mois à Tulle. Rappel : pour donner votre sang, le passe sanitaire n'est pas obligatoire et, même si vous êtes vaccinés contre la Covid (ou en cours), vous pouvez donner sans délai. Les produits sanguins labiles, issus des dons de sang, ont une durée de vie limitée. C'est pourquoi la mobilisation des donneurs est nécessaire de manière régulière et continue. Tous les dons comptent, alors si vous voulez mobiliser votre entourage, invitez-le à prendre RDV sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Prochaine collecte : mardi 15 mars salle Latreille de 8h à 13h30



40 PLACES GRATUITES

La zone commerciale de Cueilie poursuit sa réhabilitation avec la création d'un parking supplémentaire rue du Docteur Ramon. Tulle aggro a mandaté l'entreprise Siorat pour le terrassement, la reprise des réseaux et l'enrobé. Les travaux, en cours de finalisation, sont estimés à 50 000€ (marquage compris).

CONCOURS PHOTO

Instagram

LES PORTES DE TULLE

3 JANVIER | 30 MARS

#portesdetulle



www.agglo-tulle.fr

 Ville de Tulle - officiel

 ville2tulle

DÉMOGRAPHIE

Tulle gagne encore des habitants

L'INSEE a publié les chiffres du dernier recensement qui porte sur la période 2013-2019. Tulle est la seule ville du département et même du Limousin à bénéficier d'une hausse du nombre d'habitants. Une dynamique positive enclenchée depuis quelques années.



La population totale de Tulle est en effet passée de 15 212 à 15 475 habitants. Une augmentation qui démontre la vitalité de la préfecture corrézienne par rapport à ses voisines. Ces données chiffrées, recueillies lors des recensements de la population en janvier-février, permettent un éclairage précis sur la situation démographique de la commune.

Pour cela, les enquêtes ont été réparties sur plusieurs années et, compte-tenu de la pandémie, ce calcul s'étale sur une période de six ans. Ainsi un comparatif a pu être établi par l'INSEE entre la population légale de 2013 et celle de 2019. La population municipale s'élevait à 14 323 au 1^{er} janvier 2013 et à 14 812 au 1^{er} janvier 2019* soit une augmentation de 489 habitants.

VITALITÉ ET ATTRACTIVITÉ

Une hausse enclenchée depuis 2014, après plusieurs années de recul notamment entre 1975 et 1990 où environ 4500 personnes avaient quitté la ville au profit des communes périphériques. Le maire, Bernard Combes, explique que « cette augmentation n'est pas le fruit



TÉLÉTHON 2021

Malgré une année marquée une fois de plus par la crise sanitaire et l'annulation du village Téléthon place Gambetta, les bénévoles, les associations et les commerçants partenaires se sont mobilisés et ont réussi à récolter 6419 € contre 4285 € en 2020. Merci à tous les généreux donateurs et rendez-vous en 2022 ! (Photo fournie)

du hasard. Elle démontre la vitalité et l'attractivité de la ville. Au-delà de la revalorisation de l'image de Tulle, nous sommes parvenus à attirer de nouveaux habitants grâce à une large offre de services (culturels, sportifs, santé...) et à maintenir nos jeunes sur le territoire grâce aux formations post bac ». Le dispositif Action Cœur de Ville a aussi contribué à l'amélioration de l'habitat et ainsi à valoriser l'image de la ville.

LES INVESTISSEURS MISENT SUR TULLE

Le service urbanisme constate en effet une augmentation du nombre de déclarations d'intention d'aliéner (DIA). Cette formalité administrative (rédigée par un notaire) est imposée à tout propriétaire qui souhaite vendre un bien immobilier sur la commune afin que cette dernière puisse si besoin faire valoir ses droits (droit à préemption pour la réalisation d'opérations d'aménagement urbain d'intérêt général). En 2021, 405 déclarations ont été faites auprès du service urbanisme de la mairie, contre seulement 315 en 2020 et 305 en 2019 (uniquement pour les zones urbaines ou à urbaniser). Le service constate également que de plus en plus d'investisseurs prospectent sur la ville et cherchent des appartements ou des immeubles pour faire du locatif. Une tendance confirmée par les agences immobilières qui constatent une hausse de la demande sur Tulle.

En 2021, le service élections a, quant à lui, enregistré 512 nouveaux électeurs (dont 10 inscrits d'office suite à l'obtention de la nationalité et 105 jeunes inscrits d'office).

Une dynamique positive que les élus encouragent avec la poursuite de la rénovation de logements vacants, la création de nouveaux équipements et l'ouverture de la Cité de l'accordéon et des patrimoines dans un peu plus d'un an.

*ces chiffres ne tiennent pas compte des résidents comptés à part c'est-à-dire les personnes qui ne sont pas recensées dans la commune mais possèdent une résidence à Tulle (exemple : les personnes en maison de retraite ou encore les jeunes de moins de 25 ans qui résident ailleurs pour leurs études).

NATALITÉ

CARNET ROSE

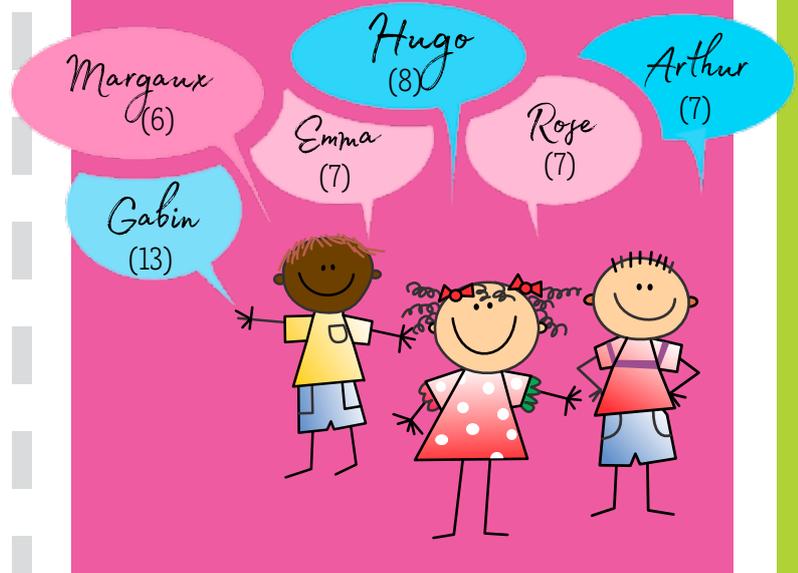
Une dynamique confirmée par une hausse des naissances.

En 2021, la maternité de Tulle a enregistré 781 naissances dont 119 bébés tullistes (727 naissances en 2020). Une bonne nouvelle lorsque l'on sait que le nombre de naissances en France baisse depuis cinq ans, mais à un rythme qui ralentit au fil des années. Alors que la baisse était de 2,4 % en 2015, elle est passée à 1,9 % en 2016 puis 1,8 % en 2017, 1,4 % en 2018 et enfin 0,7 % en 2019 (source Insee).

La maternité de Tulle n'avait jusque-là jamais enregistré autant de naissances en une année. Un record dû en partie à sa labellisation Initiative Hôpital Ami des Bébé. Ce label attire les parents qui viennent de tout le département mais aussi des départements limitrophes. En France, seulement 56 maternités sont labellisées.

LE TOP DES PRÉNOMS POUR 2021 À TULLE

Comment tu t'appelles ?



SOIRÉE JAZZ

Le Big Band de Tulle a animé une soirée au cinéma Véo de Tulle juste avant la projection du film « Billie Holiday, une affaire d'Etat ». Une soirée événement ouverte par une conférence sur les plus grandes voix féminines du jazz. Quel programme !

CRÉATION

Une association pour les parents d'enfants sourds

Sophie Derobe, la présidente, a déposé les statuts de cette association loi 1901 et souhaite, avec les membres du bureau, toucher un maximum de familles sur le département.

Personnellement confrontée à la surdité avec ses deux enfants, Sophie Derobe et son mari Nicolas souhaitent aider des familles d'enfants sourds en partageant leur expérience. L'association a pour objectif de favoriser les échanges entre parents sourds et parents entendants, d'accompagner l'épanouissement des enfants sourds dans différents domaines (éducatifs, scolaires, culturels, sportifs...) et surtout d'informer le public sur la question de la surdité. « Lorsque nous avons découvert la surdité de notre plus jeune fils, nous avons dû nous débrouiller seuls, surtout concernant sa scolarité. Nous sommes originaires de Lanteuil et nous avons fait le choix de venir nous installer à Tulle pour bénéficier du Pôle d'Enseignement pour les Jeunes Sourds à Turgot (le seul de l'académie), explique Nicolas Derobe. Il était important pour nous qu'il apprenne la langue des signes française et qu'il puisse suivre une scolarité normale, tout comme sa petite sœur aujourd'hui ».

Cette association départementale est aussi pour eux le moyen de développer de nouvelles actions autour du pôle PEJS et de le faire connaître : « Nous allons essayer de faire des actions à l'école et en dehors pour valoriser le pôle d'enseignement et sensibiliser le grand public ». Sophie Derobe s'implique également auprès des enfants entendants en proposant des ateliers découverte de la langue des signes le mercredi au Campus junior. Elle souhaiterait aussi mettre en place des stages d'initiation à la LSF pour adultes, avis aux volontaires !

🍃 24 rue de Langlade, 19000 Tulle. Cotisation 20€/an, renseignements : 06 36 55 12 10, assoparentsdenfantssourds19@gmail.com



PERMANENCE

JUMEAUX ET PLUS 19

L'association, relancée en juillet 2021, apporte un soutien moral et une entraide matérielle aux familles de multiples.

Pour Lucie Godbille-Truca, la présidente, après la mise en sommeil des antennes de Haute-Vienne et de Creuse, il était impératif de maintenir une structure associative sur le département : « nous apportons une aide matérielle, notamment avec un pack premier âge (poussette, nacelle, cosy...), des vêtements et nos adhérents peuvent bénéficier de réductions chez nos partenaires. Nous proposons également des conseils et des informations aux futurs parents et aux parents d'enfants multiples sachant que tous les membres de l'association sont dans des situations similaires ».

🍃 31 av. Raymond-Poincaré, permanences 1^{er} samedi du mois de 14h30 à 17h30. Renseignements au 07 49 00 68 16 ou jumeauxplus19@gmail.com (cotisation 30€/an)



SENSATIONNEL

Les enfants de maternelle de l'école Turgot ont pu assister à une représentation le 7 janvier dernier au théâtre de l'Empreinte. Un spectacle adapté à l'âge des élèves et aux élèves sourds de la classe. Equipés de gilets vibrants (subpack : système audio tactile) et avec l'aide de leur interface Magali Home, les élèves sourds ont pu ressentir chaque son et se laisser transporter par la magie du spectacle.



● La Promenade quai Baluze, au XX^e siècle (Fonds Archives municipales).

FESTIVAL

LES NUITS DE NACRE RECHERCHENT DES BÉNÉVOLES

Pour cette nouvelle édition prévue du 23 au 26 juin 2022, l'association la Cité de l'accordéon recherche des bénévoles pour assurer l'organisation de cet événement.

Buvette, accueil des artistes, photographies, accueil du public, boutique... Rejoignez l'équipe de la Cité de l'Accordéon pour devenir bénévoles pour les Nuits de Nacre mais également pour les autres animations de l'année. Le Festival est un événement culturel majeur en Corrèze, qui cultive l'art de l'accordéon depuis toujours.



Cité de l'accordéon 12 place Gambetta, 09 52 33 81 54
www.accordeon.org

HISTOIRE DE NOS RUES

Le quai Baluze

Étienne Baluze est l'un des hommes les plus célèbres que la ville ait pu voir naître. Né à Tulle le 24 novembre 1630, dans la maison familiale de la rue Roc-la-Pierre, Étienne Baluze est le fils d'un avocat au Parlement de Bordeaux.

Après des études au Collège des Jésuites de Tulle, il poursuit à Toulouse, au collège Saint-Martial où il suit des cours de philosophie, de droit civil et d'histoire ecclésiastique. A 35 ans, il soutient à la Sorbonne neuf thèses de droit canonique.

Il fut le secrétaire de Pierre de Marca, archevêque de Toulouse, avant d'entrer au service de Jean-Baptiste Colbert, principal ministre de Louis XIV et Contrôleur Général des Finances, en 1667. Chargé d'administrer sa bibliothèque, il occupe cette fonction jusqu'en 1700. Le 30 décembre 1689, il est nommé professeur de droit canon au Collège royal, établissement dont il exerce la direction en 1707. Bénéficiaire d'une pension royale depuis 1666, il perd tous ses avantages et est démis de ses fonctions au Collège royal en 1710, suite à la publication de son ouvrage l'Histoire généalogique de la Maison d'Auvergne. Qualifié de faussaire et d'imposteur, Étienne Baluze tombe en disgrâce et est exilé à Tours. Il obtient du roi de rentrer à Paris en 1713, sans pouvoir retrouver ses précédents privilèges. Il décède le 28 juillet 1718. Historien, auteur de nombreux ouvrages, dont La vie des Papes d'Avignon, il est le premier à avoir rédigé une histoire de Tulle, publiée en 1717. Un buste en bronze à son effigie, réalisé par Nacéra Kainou, est installé sur le quai le 20 octobre 2006.

Le quai Baluze, entre le pont des Carmes et le pont Choisinnet, est dénommé ainsi au cours du XIX^e siècle. Lieu de manifestations, de foires, de concerts ou de déambulation, cet espace également appelé « La Promenade » a connu de nombreux aménagements au cours de son histoire mais reste un lieu privilégié des Tullistes.



VISITE AU LOVY

La Préfète et les élus sont allés à la rencontre des bénévoles de l'association Coping et du club de tir au gymnase Lovy. L'occasion de revenir sur les travaux de réhabilitation et de mise aux normes du bâtiment annexe effectués par la mairie pour améliorer les conditions d'accueil des adeptes du skate et du tir.

MAJORITÉ MUNICIPALE

DES POLICIERS DE PROXIMITÉ POUR LA TRANQUILLITÉ

La délinquance à Tulle est faible depuis longtemps. Même si elle a encore diminué l'an dernier, notamment du fait de la pandémie, cela ne signifie pas que Tulle ne rencontre pas de difficultés. Ce sont de nouvelles problématiques, notamment dans le Trech, qui nous ont incités à créer une police municipale en octobre 2019. Ce service a fonctionné longtemps en format restreint du fait d'un manque de candidats pour les postes proposés : de nombreuses villes viennent de constituer une police municipale afin de compenser l'absence de cette police nationale de proximité qui avait été promise par l'Etat.

La police municipale de Tulle est désormais opérationnelle et nous avons donné aux quatre agents qui la composent deux missions : la tranquillité des habitants et la sécurité des personnes et des biens. Ils viennent renforcer les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) mobilisés depuis longtemps sur ces questions et aussi sur bien d'autres comme l'installation des marchés.

De jour comme de nuit, la police municipale patrouille à pied, en vélo ou en voiture dans tous les quartiers. Dans le cadre de son action de prévention et de dissuasion, elle prend contact avec des commerçants et des riverains, enregistre les éventuelles demandes et doléances.

Nous avons aussi souhaité que les policiers municipaux effectuent des contrôles de sécurité routière. C'est le cas notamment devant les établissements scolaires, dans lesquels ils animent en outre des séances de sensibilisation à la sécurité.

PRÉVENTION ET RÉPRESSION

Pour prévenir les troubles à l'ordre public, la police municipale travaille avec les services municipaux et plus largement avec l'ensemble des acteurs institutionnels, associatifs et économiques de la ville. Naturellement, elle agit aussi en relation étroite avec la police nationale, leurs missions étant complémentaires.

Quand ils constatent des infractions, les policiers municipaux engagent des sanctions. Si les auteurs de troubles sont pris sur le fait, ils peuvent être conduits au commissariat et remis à la police nationale. Ce qui a été le cas l'an dernier, notamment pour des infractions d'ivresse et de rixe sur la voie publique, de vol, de nuisances sonores ou de détention et consommation de stupéfiants.

La police municipale lutte aussi contre les incivilités qui gâchent notre quotidien. Il faut citer la mise en place d'une opération anti-tags et la résolution de différends de voisinage. Des verbalisations ont d'autre part été dressées contre des stationnements dangereux, contre des dépôts sauvages de déchets...

Notre volonté est bien de préserver la tranquillité des Tullistes. La police municipale s'y emploie au quotidien.



JÉRÉMY NOVAIS
Maire-adjoint délégué aux Travaux

OPPOSITION MUNICIPALE

DES LENDEMAINS QUI CHANTENT

Le nouveau Scott du Pays de Tulle est à l'étude pour construire une projection du développement démographique de notre territoire pour les vingt années à venir. Cet outil établi par un cabinet spécialisé a aussi comme intérêt de dresser un bilan rétrospectif sur les trois mandatures socialistes. Les résultats sont sans appel, notre ville n'a cessé de se fragiliser avec une baisse conséquente de sa population. Entre 2000 et 2017, 87% des nouveaux habitants installés sur notre bassin ont fait le choix de construire leur maison dans les communes périphériques. Ces résultats sont corroborés par l'étude de France Stratégie.

DOUCHE FROIDE POUR LA MAJORITÉ

Cette étude commandée par le ministère de la Cohésion sociale analyse la trajectoire des villes moyennes ayant une aire de 20 000 habitants dans le cadre de l'action Cœur de ville. Dans l'hexagone, Tulle fait partie des villes dont les tendances démographiques sont en retrait de la trajectoire nationale. Il y a peu, le Maire de Tulle se targuait de récolter les fruits du travail accompli durant les trois gouvernances successives de la gauche. Le rapport étatique souligne la faiblesse de ces affirmations dont les Tullistes, peu adeptes de la méthode Coué, avaient perçu le peu de pertinence.

CHANGEMENT DU CORPS SOCIAL

Pourtant, nos concitoyens ont constaté un renouvellement de notre population durant cette précédente décennie. Il est majoritairement lié à des déplacements de publics précaires qui se fixent à Tulle où bon nombre d'associations humanitaires participent à leur accompagnement et leur installation. Des déplacements à l'échelle hexagonale, principalement du nord vers le sud, avec une fuite des grandes agglomérations vers nos villes moyennes, souvent de jeunes couples, des familles monoparentales ou des hommes seuls. Malheureusement pour Tulle, la faiblesse de notre territoire ne peut offrir de perspectives d'intégration économique à ces nouveaux arrivants dont la plupart s'inscrivent dans l'assistantat social.

LES MARCHANDS DE MISÈRE

Ces nouveaux arrivants sont des proies faciles pour les marchands de sommeil qui prospèrent dans notre ville avec une impunité totale. Ils louent des logements indignes dont les loyers sont directement payés par la Caf. Leur densité est en train de transformer l'âme de certains quartiers comme le Trech ou la rue de la Barrière. Ainsi l'immobilier locatif se dégrade et les incendies répétés sont dès lors les signes tangibles d'une collectivité qui se ghettoïse.

BOBOLAND

Il est évident que nous devons nous interroger collectivement sur la mixité dans notre futur projet urbain qui fixera à l'échelle communale les enjeux du vivre ensemble de la décennie à venir.



RAPHAËL CHAUMEIL
Conseiller municipal d'opposition



Devenez ambassadeur !

Pour toutes vos publications, vos photos ou vos vidéos, publiées sur les réseaux sociaux, concernant la Ville de Tulle, utilisez le « #ville2Tulle » ! Le compte Instagram de la Ville est de retour, alors n'hésitez pas à partager.



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR : www.agglo-tulle.fr

ou 05 55 21 73 00

ville de tulle - officiel

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



Le saviez-vous ?

Vous organisez un événement ? Une manifestation ? Des conférences ? Faites le savoir grâce au panneau lumineux situé place Martial-Brigouleix et à l'agenda du site internet commun ville/agglo (réservés aux manifestations ayant lieu à Tulle et à caractère non commercial).

TULLE

pratique



Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 93 ou 05 55 21 73 76



Mes poubelles

COLLECTE DES SACS JAUNES

Si votre quartier est équipé d'un container de couleur jaune, vous devez désormais y déposer vos déchets.

DÉCHETTERIE DE MULATET

Gratuite pour les particuliers.

Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi.

www.agglo-tulle.fr



Distribution du TulleMag

Vous habitez Tulle, votre boîte aux lettres est accessible mais vous ne recevez pas le *TulleMag* ? N'hésitez pas à contacter le service communication :

communication@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 77 02

TULLE mag

n° 160 - Mars 2022

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires

Dépôt légal : Mars 2022

3^e du Salon chocolat



& des saveurs étonnantes

SALLE DE L'AUZELOU - TULLE

12

&

13

MARS
2022

SAMEDI DE 10H À 18 H | DIMANCHE DE 10H À 19 H

◆ 2 € POUR LES PLUS DE 14 ANS ◆



www.chocorreze.com

◆ PARRAINÉ PAR LE CHEF YANNICK MAURIE ◆

